

ACTE DE CAUTIONNEMENT

GARANT

[Nom Prénom Garant]

[Adresse Garant]

BAILLEUR

[Nom Prénom Bailleur]

[Adresse Bailleur]

Édité le [DATE], à [VILLE]

Objet : Acte de cautionnement

Madame, Monsieur,

Je soussigné(e) [Prénom] [Nom de la caution], né(e) le [Date de naissance] à [Commune], résidant à l'adresse suivante : [Adresse de la caution], [Code postal] [Commune] déclare par le présent acte me porter caution [Simple/Solidaire] de [Prénom] [Nom du locataire]. Cet acte est valable pour le contrat et les obligations du bail conclu le [Date du contrat de location] et consenti par le bailleur [Nom du bailleur], demeurant [Adresse], [Code postal] [Commune], pour la location du logement situé [Adresse du logement loué], [Code postal] [Commune]. Cet acte de cautionnement est valable pour le paiement notamment des loyers, des indemnités d'occupation, des charges, des réparations et dégradations locatives, des impôts et taxes et tous frais éventuels de procédure dus en vertu de ce bail.

J'ai pris connaissance du montant du loyer de [Montant du loyer en toutes lettres], soit [Montant du loyer en chiffres] euros par [Mois/Trimestre/An]. Il sera révisé annuellement tous les [Date de révision] selon la variation de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE au [Date de période de référence de l'IRL indiquée sur le bail] [Année].

Je déclare avoir connaissance de l'étendue de cet engagement, mais aussi avoir reçu l'exemplaire du contrat qui m'est destiné, ainsi que les différentes clauses qu'il comprend. Cet engagement pour une caution [Simple/Solidaire] est valable pour une durée [Indéterminée/Déterminée] (précisez la durée si elle est déterminée).

Je reconnais également avoir pris connaissance de l'avant-dernier alinéa de l'article 22-1 de la loi du 6 juillet 1989 :

« Lorsque le cautionnement d'obligations résultant d'un contrat de location conclu en application du présent titre ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est stipulée indéterminée, la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de location, qu'il s'agisse du contrat initial ou d'un contrat reconduit ou renouvelé au cours duquel le bailleur reçoit notification de la résiliation. »

Fait à [Ville], le [DATE],

[Signature + Prénom et Nom du garant]